

Règlement

Les règlements sportifs 2009 de la FFCK seront appliqués. Il y aura des contrôles des embarcations et équipements des compétiteurs.

Pour participer au N3 slalom un compétiteur devra être sur la liste N3 publiée par la FFCK et posséder la pagaie verte eau vive.

JUGES DE PORTES :

- Moins de 3 bateaux : pas de juge obligatoire.
- De 3 à 12 bateaux : au moins 1 juge licencié **non compétiteur**.
- Plus de 12 bateaux : au moins 2 juges licenciés **non compétiteurs**.
- Une pénalité de 200 € sera appliquée par juge manquant ou non réglementaire.

Inscriptions

Les inscriptions seront réalisées dans l'ordre de préférence :

- sur le site: <http://www.svv.org/inscriptions> (à privilégier!),
- par e-mail, à bertrand.avril@gmail.com,
- par courrier, sur la fiche fédérale (ou sur papier libre reprenant les informations de la fiche fédérale) à :

Avril Bertrand

Les Houles

27230 St Aubin de Scellon

tel : 06 18 97 81 13

Les inscriptions doivent être envoyées avant le 16 mars dernier délai (tampon de La Poste faisant foi).

Les frais d'inscription sont fixés à 10 € par embarcation (excepté pour les invités). (Chèque libellé à l'ordre **CSBCK**)

Ne pas oublier de préciser votre mail, adresse et téléphone sur la fiche d'inscription.

Info club: <http://www.csbck.net>

Un stand restauration avec boissons chaudes et froides est prévu sur le bassin le dimanche.

Sélectif National 3 Beaumont Le Roger

Beaumont-Le-Roger

DÉPARTEMENT DE L'EURE

RÉGION HAUTE NORMANDIE

Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

Crédit Agricole NORMANDIE-SEINE AGENCE DE BEAUMONT LE ROGER

LCN l'espace énergie

Immobilier de Beaumont

Le Lengechamp PMU

E. LECLERC

à Beaumontel

Canoe-kayak

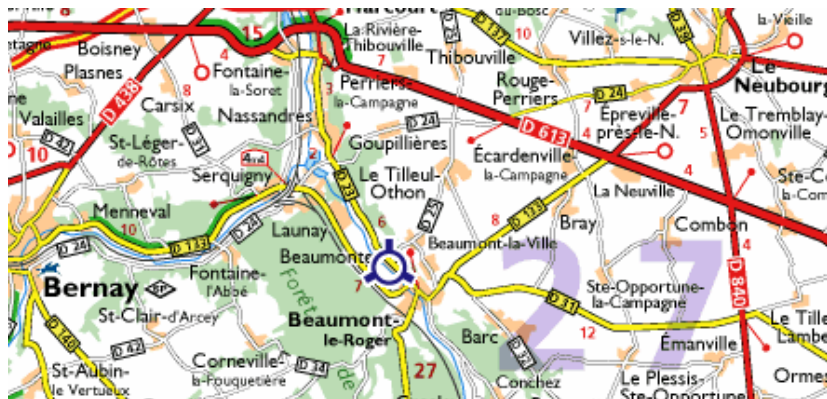
le 22 mars 2009

Sélectif national 3

www.csbck.net

Accès et hébergements

En venant de Paris prendre l'autoroute A13 puis direction Evreux. En venant de la région Nord, prendre la direction de Rouen et suivre l'A28 pour sortir à Brionne.



Important :

La compétition a lieu sur une propriété privée. Respectez les zones délimitées pour stationner et ne débarquez pas sur la rive opposée.

Les chambres d'hôtes et les gîtes :

- **M et Mme Dubuisson**, 6 rue des écoles 27170 Bray
tel: 02 32 35 03 33 / 06 83 54 05 40
- **Domaine de la petite rivière**, La Plardière, 27170 Beaumontel
tel: 02 32 44 17 55 / 06 80 63 06 10
- **La chaumière aux poneys**, 5 route de Beaumont le Roger, 27170 Le Tilleul Othon
tel: 02 32 45 26 17
- **Le moulin de Melleville**, 9 rue de Beaumont, 27170 Goupillères
tel: 02 32 43 61 13

Hôtels :

- **Hôtel restaurant de la gare**, 2, Place de la Gare, 27170 Beaumont le Roger
tel: 02 32 45 23 35
- **Hôtel restaurant du Lion d'Or**, 91, rue Saint-Nicolas, 27170 Beaumont le Roger
tel: 02 32 46 54 24

Infos gîtes : <http://www.beaumont-le-roger.fr>

Programme

R1 : Bertrand Avril

Juge Arbitre : Philippe Daumont

Traceur : Quentin Mannier

Samedi 21 mars 2009 :

11h00 - 16h30 : Entraînement libre sur le bassin (sous la responsabilité des clubs).

15h - 16h30 : Confirmation des inscriptions (compétiteurs, juges) et paiement des inscriptions par club sur place.

16h30 - 17h15 : Fermeture du bassin, puis montage du parcours.

16h30 : Réunion des chefs d'équipes sur le site, infos courses par le R1 et le Juge Arbitre.

17h30 : Démonstration du parcours par les ouvreurs (K1H-K1D-C1-C2).

17h45 : Réunion de la commission d'approbation du parcours.

18h00 : Liste des départs.

Les clubs ou compétiteurs n'ayant pas confirmé le samedi seront systématiquement éliminés des inscriptions.

Dimanche 22 mars 2009 :

8h30 : Réunion des juges des portes pour les 2 groupes et retrait des dossards par club (**caution : 15€ par dossard**).

9h30 - 12h00 : Manches groupe 1 (C1H-C2D-C2H-K1D) et invités.

12h00 - 13h00 : Pause repas.

13h00 - 15h30 : Manches groupe 2 (C1D-K1H-C2M) et invités.

15h45 : Podiums groupe 1 et groupe 2.

La composition des groupes est donnée à titre indicatif et pourra être changée en fonction du nombre de participants.
Récupération des cautions contre dossards par club.